

Mauritanie

A l'heure du multipartisme

Paul Balta

La Mauritanie s'est franchement engagée dans un processus de démocratisation avec l'organisation, le 24 janvier 1992, d'une élection présidentielle, la première depuis la chute du régime de Mokhtar Ould Daddah, en juillet 1978. Avant d'analyser les modalités de cette consultation et le fonctionnement de ce processus, il est indispensable de situer, brièvement, l'évolution historique, ethnique et sociologique du pays car elle conditionne largement la vie politique actuelle.

Vaste pays désertique sauf au sud, dans la région du fleuve Sénégal, c'est par raccroc que la Mauritanie a été rattachée à la Méditerranée. Elle l'a été d'abord à travers la Ligue arabe à laquelle elle a adhéré tardivement, le 26 novembre 1973, à cause des réserves de la communauté négro-africaine ; elle l'a été ensuite en raison de sa participation, de 1975 à 1979, au conflit du Sahara occidental qui l'a plus fortement impliquée dans les jeux politiques maghrébins ; elle l'a été, enfin, à la suite de sa participation à la création de l'Union du Maghreb arabe, le 17 février 1989. De tous les pays du grand Maghreb, c'est certainement le plus méconnu des Européens et, sans doute aussi, des Maghrébins! ¹

Noirs, Berbères et Arabes

Au début de notre ère, l'espace situé entre les rives du Sénégal au sud, et la région de Tan-Tan, au Sud du Maroc, entre l'Atlantique à l'ouest et la zone de Tindouf à l'est, était peuplé de Noirs, créateurs des premières palmeraies de l'Adrar. Ils ont été progressivement refoulés

par les tribus berbères Lemtouna et Sanhadja, venues du Nord. Ces dernières fondèrent, au IX^{ème} siècle, l'empire d'Aoughost (les actuelles provinces du Hodh et du Tagant) tandis que l'islamisation progressait lentement. Au XI^{ème} siècle, vers 1050, après un pèlerinage à La Mecque, Abdallah Ibn Yacine, un Lemtouna, fonde la dynastie des Almoravides, en arabe *Al Mourabitoune*, les "moines soldats" qui construisent les "ribats" (forteresses), rétablissent l'orthodoxie sunnite et imposent le rite malékite. Il étend son autorité des rives du Sénégal au Tafilalet (Maroc).

Ses successeurs, en particulier Abou Bakr, fondent Marrakech et conquièrent les principautés musulmanes d'Espagne. A partir du XIII^{ème} siècle, ces Berbères sont submergés par une nouvelle vague : les Arabes venus d'Arabie et du Yemen. Il s'agit des tribus Beni Hilal, Beni Soleim et Hassane : le sultan d'Egypte qui les trouvait trop turbulentes, les envoya au XI^{ème} siècle parfaire l'arabisation et l'islamisation du Maghreb. Elles mirent près de deux siècles à parvenir jusqu'à l'Atlantique et les Hassane diffusèrent leur dialecte, le hassania, toujours en usage dans la région.

Descendant du mélange de ces tribus berbères et arabes, les Maures organisent, au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècles, des émirats dans l'Adrar, le Tagant, le Brakna, le Trarza et opposent une vive résistance aux Français qui s'installent à Saint-Louis, en 1638. Faidherbe les contraindra cependant à abandonner la rive gauche du fleuve, ouvrant ainsi la voie à la colonisation de la Mauritanie : entamée à la fin du XIX^{ème} siècle, elle se précise au début du XX^{ème} et s'achève en 1935-1936, tandis que Madrid occupe le Sahara occidental appelé alors Sahara espagnol.

Indépendantes les unes des autres, souvent rivales, les tribus n'ont pas toujours su s'unir pour s'opposer à la pénétration étrangère. Elles ont aussi pâti de l'absence d'un pouvoir central que ne compensait pas leur assemblée de sages, les Aït Arbaïn.²

Deux ethnies et des castes hiérarchisées

La société mauritanienne traditionnelle a sa spécificité dictée par l'histoire et l'environnement ; elle ne répond à aucun des critères européens de l'Etat ou de la Nation. Elle est divisée en deux ethnies : les Maures arabo-berbères ou bidanes (Blancs) et les Négro-africains, subdivisés, les uns et les autres en tribus et castes.

Dans la société maure, les castes hiérarchisées n'en étaient pas moins imbriquées et interdépendantes. Au sommet, la noblesse d'épée, les Hassanis (guerriers d'origine arabe) qui protégeaient les autres, et

celle de la pensée et de la religion, les Tiyab (Hassanis devenus marabouts). Au bas de l'échelle, les forgerons, les griots, les Aabid (Noirs captifs) et les Haratine (esclaves affranchis).

La communauté négro-africaine comprend plusieurs ethnies : Toucouleurs, Peuhls, Soninké et Oulofs. Elles sont divisées en castes aussi rigides que celles des Maures ; elles aussi, contrairement à une opinion répandue en Occident, pratiquaient (pratiquent) l'esclavage. Jusqu'à la colonisation, les uns et les autres ont vécu sans monnaie, recourant à l'autoconsommation et au troc.

La colonisation a, évidemment, ébranlé ces structures mais ne les a pas supprimées. Elle a affaibli les tribus guerrières au profit des maraboutiques comme celle à laquelle appartenait Moktar Ould Daddah, "père de la nation" et premier chef de l'Etat. Elle a introduit des Négro-africains, rapidement francisés, dans les circuits administratifs et dans les secteurs naissants des techniques modernes (mécanique, industrie du fer et du cuivre, etc.). Elle a "acclimaté" le multipartisme mais on ne peut pas dire qu'elle a sérieusement mis en place les structures indispensables susceptibles de préparer les transformations politiques, économiques et sociales.

Du multipartisme au parti unique

L'accession à l'indépendance s'est effectuée par étapes. En 1946, la Mauritanie devient territoire d'outre-mer dans le cadre de l'Union française. Elle obtient l'autonomie interne grâce à la loi-cadre de 1956. La vie politique est dominée par deux courants : celui des conservateurs, majoritaires, et celui des progressistes, composé surtout de jeunes hostiles à la chefferie traditionnelle. C'est une période de confusion au cours de laquelle les querelles de personne interfèrent avec les rivalités tribales, ethniques, ces dernières s'exprimant contre les prétentions du Maroc à revendiquer la Mauritanie.

Ainsi, à la surprise générale, un avocat, Horma Ould Babana, est élu, en 1946, à l'Assemblée nationale française contre le candidat soutenu par l'administration. En avril 1947, les conservateurs déçus créent l'Union progressiste mauritanienne. Lui-même riposte, en 1948, en constituant le Parti de l'Entente tout en épousant les thèses des traditionalistes qu'il avait combattus. Ecœurés, les jeunes fondent, en 1955, l'Association de la jeunesse mauritanienne qui lance des idées nouvelles. Déçu par ses échecs répétés, Ould Babana se rallie, en 1956, à la thèse du "Grand Maroc", défendue par Rabat, et gagne le royaume. Son principal rival au sein de l'Entente fonde le Bloc démocratique du Gorgol qui interdit aux Négro-africains de militer avec les Maures. Ces

derniers constituent, en 1958, la Nahda wataniya (renaissance nationale) contre le Parti du regroupement mauritanien (PRM), formé par les membres de l'UPM et ce qui reste du Parti de l'Entente.

Sous l'impulsion d'un autre avocat, Moktar Ould Daddah, la République islamique de Mauritanie est proclamée le 28 novembre 1958. Elle accède à l'indépendance deux ans plus tard. Les castes sont abolies et l'esclavage est supprimé ; dans la réalité, ils se maintiennent. Ould Daddah entend faire de la Mauritanie "le carrefour des Arabes et des Noirs. Le trait d'union entre l'Afrique blanche et l'Afrique noire". Candidat d'union nationale, il est soutenu par les représentants du PRM, de la Nahda, de l'Union nationale mauritanienne (à dominante noire) constituée en 1959, et de l'Union socialiste des musulmans mauritaniens (à dominante maure) fondée en 1960. Il est élu président le 20 août 1961 et substitue le régime présidentiel au régime parlementaire précédent qu'il juge inadapté au pays.

Il se heurte aux familles guerrières et maraboutiques qui rêvent d'une théocratie qu'elles dirigeraient et le trouvent donc trop moderne. Mais il a aussi contre lui les radicaux de la Nahda qui lui reprochent sa modération et sa francophilie. Pour disposer d'une base militante, il constitue le Parti du peuple mauritanien (PPM).

Une de ses priorités (qui sera aussi celle de la plupart de ses successeurs) est d'assurer l'éducation civique des citoyens et leur formation politique. Autre priorité : la scolarisation. En effet, en 1944, on estimait à 1,6% le nombre d'enfants scolarisés, soit 1500 inscrits dans les écoles françaises tandis que l'enseignement traditionnel, en arabe, dans les medersas était jugé insuffisant quantitativement et surtout qualitativement pour assurer la modernisation du pays. Depuis, malgré les efforts déployés et la formation d'une élite (surtout francisée), la Mauritanie demeure le dernier pays de l'UMA dans le domaine de la scolarisation (33%) et de l'alphabétisation (25% environ) pour deux millions d'habitants.³

Quoi qu'il en soit, Ould Daddah consolide son pouvoir et le pays passe du multipartisme (1959) au parti unifié avec le PPM (1961) puis au parti unique (1965), enfin à la suprématie du parti sur l'Etat (1966). L'épreuve de force devient inévitable avec les partis d'opposition clandestins ou tolérés : Nahda, Mouvement démocratique national, Parti des Kadihine (prolétaires) de Mauritanie (PKM).

L'alliance qu'Ould Daddah conclut avec Hassan II, en 1974, pour le partage du Sahara occidental lui sera fatale : la guerre menée par le Front Polisario à partir de l'automne 1975 épuise et ruine la Mauritanie déjà fragile. Le 10 juillet 1978, les militaires s'emparent du pouvoir. Un an plus tard, ils se retirent du conflit. Toutefois, par inexpérience, esprit de lutte pour certains, ambitions personnelles pour d'autres, ils plongent le pays dans une pernicieuse instabilité pendant plus d'un

lustre. Les partis sont interdits et la vie politique est mise en veilleuse.

Les révolutions de palais au sein du Comité militaire de salut national, instance suprême, provoquent une succession rapide des chefs d'Etat : le colonel Mustapha Ould Salek, au pouvoir depuis le 10 juillet 1978, est remplacé le 3 juin 1979 par le lieutenant-colonel Mohamed Ould Louly qui est lui-même écarté par le lieutenant-colonel Khouna Ould Haïdallah, le 4 janvier 1980. Un décret du 5 juillet 1980 abolit (à nouveau) l'esclavage. Toutefois, en l'absence de mesures de formation, les Haratine (enfants d'un seigneur maure et d'une esclave noire, parlant généralement l'arabe) préfèrent rester chez leurs maîtres. La société comporte donc désormais trois composantes représentant chacune environ un tiers de la population totale : les Maures, les Négro-africains et les Haratine que les deux ethnies essaient de faire basculer chacune dans son camp.

Aux problèmes traditionnels (linguistiques, ethniques, sociaux) se sont ajoutés d'autres avec les militaires : la répression organisée par les services de sécurité, les violations des droits de l'homme, la corruption engendrée par un relatif développement économique, notamment dans les domaines de la pêche et de l'agriculture, grâce, dans ce cas, à la construction de deux barrages sur le Sénégal, le Diama et le Manatali.

Pour tenter de donner un coup d'arrêt à ces dérives, le colonel Moawiya Ould Sid Ahmed Taya, premier ministre limogé par le président Haïdallah, a renversé ce dernier le 12 décembre 1984 et entamé un "Mouvement de restructuration". Né à Atar en 1941, il appartient à une famille maraboutique. Réservé, peu loquace, courageux, intègre, acharné au travail, il s'est efforcé de redresser la situation économique et de rétablir progressivement la vie politique en recourant à une sorte de pédagogie civique et en accélérant la modernisation des institutions : depuis l'automne 1989, le port du costume européen a remplacé, dans les activités professionnelles, le beau mais encombrant boubou désormais réservé aux loisirs et aux cérémonies officielles ou familiales ; un Code civil, un Code de la famille et un Code du commerce ont été adoptés. En janvier 1989, 208 maires de communes rurales ont été élus au suffrage universel après une campagne électorale active ; l'élection des autres maires, prévue pour la fin de l'année a été ajournée d'un an à la suite des très graves affrontements avec le Sénégal, affrontements qui ont également révélé la profondeur des tensions ethniques au sein même de la Mauritanie. ⁴

Transition démocratique "à la hussarde"

En 1990, le pouvoir a subi une triple pression. La première émanait

des instances régionales (OCI, OUA, notamment) qui souhaitent faciliter une réconciliation avec Dakar. La seconde était d'ordre international : tout en condamnant l'invasion de Koweït par l'Irak, Nouakchott se sentait proche de Bagdad qui avait expérimenté des missiles dans le désert mauritanien et avait fourni au régime une aide financière et militaire ; le gouvernement s'est donc trouvé isolé par rapport au camp occidental, son principal bailleur de fonds. Pression intérieure, enfin, lorsque les autorités ont annoncé, en novembre 1990, la découverte d'un "complot" fomenté par des militaires négro-africains lesquels ont été arrêtés en grand nombre.

Le président Ould Taya se devait de réagir. Le 15 avril 1991, il annonçait le rétablissement du multipartisme. En mai, il assurait que la vie politique serait "normalisée au plus tard à la mi-1992". Il a tenu parole mais ses adversaires lui ont reproché d'avoir conduit le processus de démocratisation "à la hussarde" pour "empêcher l'opposition de s'organiser et assurer sa propre pérennité et celle de son régime".

En tout cas, la Constitution approuvée par référendum le 12 juillet dernier a mis un terme à l'arbitraire du pouvoir militaire. Puis s'est ouverte la campagne pour l'élection présidentielle fixée au 24 janvier 1992. Sept partis d'opposition reconnus se sont alors regroupés (non sans mal) au sein de l'Union des forces démocratiques, laquelle s'est posée en principal adversaire à la formation présidentielle, le Parti républicain démocrate et social. Quant au parti de la Oumma, islamiste et proche du FIS algérien, dirigé par Sidi Yahia, il n'a pas été autorisé. Se sont alors trouvés en lice, le chef de l'Etat sortant, candidat pour un mandat de six ans, et trois opposants : Ahmed Ould Daddah, 50 ans, frère du "Père de la nation" et ancien ministre des finances, présenté par l'UFD ; Mustapha Ould Salek, premier président de la junte en 1978 ; Mohamed Mahmoud Ould Mah, économiste et ancien maire de Nouakchott. Le Mouvement el Hor (négro-africain) s'est retiré de l'UFD parce que cette dernière n'a pas soutenu son candidat, Massoud Ould Belkheir.

Un double constat général : la démocratie étant un long apprentissage, on note que la participation a été inférieure à 50% des électeurs inscrits ; en revanche — élément reconfortant — les femmes, en particulier dans l'opposition, se sont montrées fort actives et militantes. Ould Taya a été élu avec 62,65% des suffrages contre Ould Daddah avec 32,75% ; les deux autres candidats ont recueilli environ 3%. Il est intéressant d'observer que les électeurs du fleuve (Rosso, Kaédi) en majorité négro-africains, et ceux du Trarza (Boulimit et même Nouakchott) traditionnels et maraboutiques, ont voté contre Ould Taya lequel s'est trouvé pratiquement à égalité avec son principal concurrent à Nouadhibou, capitale économique du pays.

La proclamation des résultats — aussitôt contestés — a donné lieu à de violents incidents, en particulier à Nouadhibou. Le couvre-feu a été décrété dans cette ville et à Nouakchott, la capitale. Les opposants ont accusé le pouvoir d'avoir recouru "à des fraudes, des manipulations et des trucages" ; ils ont posé vingt-trois conditions pour garantir la "transparence", faute de quoi, ils boycotteraient les élections législatives du mois de mars, troisième étape du processus de démocratisation.

Ils n'ont pas vraiment obtenu satisfaction! De plus, les simulations de vote leur accordaient au mieux une vingtaine de sièges sur 79. Divisée par des conflits ethniques et idéologiques, l'opposition a décidé, après de nombreuses palabres et mûre réflexion, le boycottage mais elle a agi en ordre dispersé. Quoiqu'il en soit, l'abstention a été massive (ce qui est pour elle un relatif succès) puisque 38,86% seulement des électeurs inscrits ont voté au premier tour le 6 mars. Evidemment, sur les 62 sièges attribués ce jour-là, le PRSD a obtenu la majorité absolue avec 52 sièges.

Le principal enjeu du processus de démocratisation sera de faire vivre et travailler ensemble les deux communautés maure et négro-africaine. A titre d'exemple, sur le plan économique, le nouveau pouvoir réussira-t-il à répartir plus équitablement les terres irriguées du sud, grâce aux barrages de Diama et de Manatali, cultivées traditionnellement par les Négro-africains mais souvent rachetées ou récupérées, dans des conditions discutables, par des Maures enrichis dans les affaires ou dans le secteur de la pêche ? Il consistera aussi à réduire, autant que faire se peut, les influences tribales, tant dans la majorité que dans l'opposition.

Le processus de démocratisation, malgré les fraudes et les dérapages, est par lui-même un acquis mais il demeure fragile et menacé par toutes sortes de pesanteurs historiques, sociologiques, économiques, culturelles.

On peut se demander néanmoins, compte-tenu de l'environnement régional (tous les pays de l'UMA, sauf le Maroc, sont dirigés ouvertement ou implicitement par des officiers supérieurs) et des rapports de force internes s'il aurait été possible que la transition démocratique ne passe pas par le truchement d'un militaire ?

Notes :

1 Paul Balta, *Le grand Maghreb, des indépendances à l'an 2000*, La Découverte, Paris, 1990.

2 *Introduction à la Mauritanie*, CNRS, Paris, 1979.

3 Francis de Chasse, *Mauritanie, 1900-1975*, L'Harmattan, Paris, 2ème édition, 1984.

4 Paul Balta, op. cit.